

# Un capitaine bordelais à la cour de Gia Long Le rapport du capitaine Rey à ses armateurs

Mathieu Guérin

► **To cite this version:**

Mathieu Guérin. Un capitaine bordelais à la cour de Gia Long Le rapport du capitaine Rey à ses armateurs. Gilles Désiré Dit Grosset, Bernard Garnier, Alain Hugon, Leila Maziane, Elisabeth Ridet. Des galères méditerranéennes aux rivages normands. Recueil d'études en hommage à André Zysberg, Annales de Normandie, p. 21-37, 2011, Cahier des Annales de Normandie, 978-2-902239-21-4. hal-01405366

**HAL Id: hal-01405366**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01405366>**

Submitted on 29 Nov 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Un capitaine bordelais à la cour de Gia Long

## Le rapport du capitaine Rey à ses armateurs

Mathieu Guérin, CRHQ, université de Caen Basse-Normandie<sup>1</sup>

La fin des guerres napoléoniennes, du blocus et de la confrontation militaire entre les marines britanniques et françaises, permet dès l'installation de Louis XVIII sur le trône, une reprise des activités maritimes de la France avec les terres lointaines. C'est alors que quelques audacieux armateurs bordelais tentent de reprendre pied au Vietnam. En 1817, deux bâtiments sont affrétés à destination de la Cochinchine : la *Paix* et le *Henry*. Tous deux arrivent à destination, mais au retour la *Paix* est jeté à la côte par un ouragan au large de l'île Maurice le 28 février 1818, et seul le *Henry* rentre dans son port d'attache en août 1818. Il repart pour la Cochinchine dès le 3 février 1819. Si le capitaine Rey, commandant le *Henry*, a bien fait paraître une relation de son second voyage dans les *Annales maritimes et coloniales*, « le premier n'a pas été publié »<sup>2</sup>. Entre 1903 et 1908, l'orientaliste Henri Cordier<sup>3</sup> publie une série d'articles dans la revue *T'oung Pao* sur « La reprise des relations de la France avec l'Annam »<sup>4</sup>. Cordier cite *in extenso* de nombreuses sources, dont la relation de voyage du capitaine de la *Paix* et celle du second voyage du *Henry*, mais ne fait que mentionner le premier voyage du *Henry*, qui est pourtant le premier voyage français aller-retour réussi vers la Cochinchine au lendemain de la Révolution. Cela est d'autant plus fâcheux que les archives maritimes de Bordeaux ont été détruites en 1919 par un incendie.

Heureusement pour les spécialistes de l'histoire maritime et les orientalistes, l'armateur du *Henry*, Philippon, avait réalisé une copie conforme du rapport du capitaine Rey, probablement à destination du ministre de la marine. Cette copie trouvée au hasard d'autres recherches est conservée aux Archives nationales d'outre-mer dans les dossiers des archives ministérielles, nouveau fonds, c'est-à-dire dans les documents portant sur le second empire colonial français, où on n'imaginerait pas aller la chercher<sup>5</sup>. Le texte du capitaine Louis Rey nous plonge au coeur de l'expédition qui permet la reprise des liens entre la France et le Vietnam au lendemain des guerres napoléoniennes en Europe et de la révolte des Tây Son au Vietnam.

---

<sup>1</sup> L'auteur remercie Michel Daeffler, Jean-Louis Lenhof, Grégory Mikaelian et Emmanuel Poisson pour leurs conseils.

<sup>2</sup> Louis Rey, « Relation du second voyage à la Cochinchine, du navire Le *Henri* armé à Bordeaux, par M. Philippon et commandé par M. le capitaine Rey, pendant l'année 1819 et les trois premiers mois de 1820 », *Annales maritimes et coloniales*, IIe partie, 1820, p. 493-545, 1027.

<sup>3</sup> Henri Cordier (Nouvelle-Orléans 1852, Paris 1925) : Parti en Chine en 1869 après des études à Paris, il travaille d'abord dans une banque anglaise, mais devient rapidement bibliothécaire à la North China Branch of the Royal Asiatic Society. Repéré par Charles Schefer, administrateur de l'École des Langues orientales il y devient enseignant en 1881. En 1908, il devient membre de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres (Nécrologie d'Henri Cordier dans *le Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient*, vol. 25, 1925, p. 279-280).

<sup>4</sup> Henri Cordier, « La France et l'Angleterre en Indo-Chine et en Chine sous le Premier Empire », *T'oung Pao*, vol. 4, n°3, 1903(a), p. 201-227 ; « La reprise des relations de la France avec l'Annam sous la Restauration », *T'oung Pao*, vol. 4, n°4, 1903(b), p. 285-315 ; « Bordeaux et la Cochinchine sous la Restauration », *T'oung Pao*, vol. 5, n°5, 1904, p. 505-560 ; « Bordeaux et la Cochinchine sous la Restauration », *T'oung Pao*, vol. 9, n°2, 1908, p. 176-213.

<sup>5</sup> FM sg indo nf 235, Arch. nat. d'outre-mer, Aix-en-Provence.

## Introduction au texte du capitaine Rey

### Le commerce maritime français vers le Vietnam avant la Révolution

A partir de 1620, l'empire vietnamien des Lê est divisé en deux parties. Le nord, appelé Tonkin dans la littérature occidentale est administré par la famille des Trịnh. Le sud, appelé Cochinchine par les Occidentaux, est administré par la famille des Nguyễn. Hormis les missionnaires, peu de Français s'y intéressent. Le commerce des Français avec le Vietnam est très tardif. Il faut attendre le voyage de Junet en 1669, pour qu'un comptoir soit ouvert dans la partie septentrionale de l'Empire vietnamien. Mais, comme Alain Forest l'a montré, ce comptoir servait avant tout de couverture aux missionnaires catholiques<sup>6</sup>. Un seul bâtiment de la Compagnie des Indes orientales y relâche en 1680 ; ce voyage n'a aucune suite<sup>7</sup>. Une expédition de la Compagnie, commandée par Pierre Poivre en 1749-1750, relance l'intérêt des Français pour le commerce avec la Cochinchine. Comme l'analyse Frédéric Mantiene, ce voyage est un échec commercial, qui plus est, immédiatement suivi de persécutions contre les chrétiens. Parallèlement, sous l'impulsion de Dupleix à partir de Pondichéry, deux navires de la Compagnie des Indes orientales, le *Fleury* puis le *Saint-Louis*, se rendent en Cochinchine en 1753-1754 et 1755-1756, établissant un commerce français régulier avec le sud du Vietnam. Pierre Poivre se fait alors le héraut des échanges avec la Cochinchine. Ceux-ci demeurent néanmoins modestes. Ainsi, la révolte des Tây Sơn qui bouleverse la situation économique, sociale et politique du Vietnam à partir de 1771 n'est connue à Pondichéry qu'en 1777<sup>8</sup>.

### La révolte des Tây Sơn et l'arrivée de Gia Long sur le trône impérial

La révolte des Tây Sơn, désigne un mouvement de contestation contre les trois dynasties qui se partagent le pouvoir au Vietnam au XVIII<sup>e</sup> siècle. Menée par trois frères originaires du village de Tây Sơn dans les hauteurs à l'ouest de Quinhon, Elle rassemble les mécontents, paysans, habitants des hautes terres, chams, négociants... Ils s'emparent des provinces du centre avant de pousser les Trịnh contre les Nguyễn et l'empereur Lê afin que les différentes forces politiques en place s'annihilent. Les Tây Sơn parviennent ainsi à réduire les dynasties régnantes. Après avoir vaincu les troupes chinoises venues soutenir l'empereur Lê, l'un des trois frères, Nguyễn Huệ, se fait proclamer empereur sous le nom de Quang Trung en 1788. Il règne jusqu'à sa mort en 1792. Dans le Sud, la résistance aux Tây Sơn est animée par le dernier prince survivant de la lignée des Nguyễn, Nguyễn Ánh.

Alors qu'il fuit les forces des Tây Sơn, Nguyễn Ánh fait la connaissance du vicaire apostolique de Cochinchine, Pierre Pigneaux de Béhaine, futur évêque d'Adran. Les deux hommes se retrouvent en 1784 à Bangkok où ils ont trouvé refuge. Nguyễn Ánh charge alors Pigneaux de Béhaine d'aller quérir pour lui l'aide de la France, accompagné de son fils Cảnh. En novembre 1787, un traité d'alliance est signé entre la France et Nguyễn Ánh. Toutefois, l'état des finances du royaume de France en 1787-1788 ne permet pas de monter une expédition. Lorsque Pigneaux de Béhaine demande à Pondichéry l'aide stipulée dans le traité, il essuie un refus du gouverneur. Il rentre néanmoins en Cochinchine accompagné d'une centaine de mercenaires, marins, artisans, ingénieurs français qui soutiennent Nguyễn Ánh dans sa lutte. Parmi les Français qui rejoignent Nguyễn Ánh, on trouve Olivier de Puymanel,

---

<sup>6</sup> Alain Forest, *Les missionnaires français au Tonkin et au Siam, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, analyse comparée d'un relatif succès et d'un total échec*, livre II : *Histoires du Tonkin*, L'Harmattan, Paris, 1998, p. 144-156.

<sup>7</sup> Frédéric Mantiene, *Les relations politiques et commerciales entre la France et la péninsule indochinoise (XVII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Les Indes savantes, 2001, p. 248-258 ; *Les relations politiques et commerciales entre la France et la péninsule indochinoise (XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Les Indes savantes, 2003, p. 24-26.

<sup>8</sup> Mantiene, 2003, p. 60-87, 96-100.

déserteur de la Royale, qui s'occupe avec l'ingénieur Théodore Lebrun de la construction des fortifications, les officiers de marine Jean-Marie Dayot, Philippe Vannier ou Jean-Baptiste Chaigneau. La plupart restent peu de temps, mais quelques-uns s'installent durablement au service du prince<sup>9</sup>.

La mort de Quang Trung marque le début du reflux des Tâi Sơn. Ceux-ci se déchirent entre les fils du défunt empereur et ses frères. Après s'être réinstallé à Saigon, Nguyễn Ánh lance une série d'offensives entre 1792 et 1802 pour reprendre les territoires contrôlés par les Tâi Sơn. En 1799, il prend Quinhon, le centre de leur pouvoir. En 1802, il défait définitivement les forces Tâi Sơn. Nguyễn Ánh monte alors sur le trône impérial sous le nom de règne de Gia Long. Les derniers membres de la famille des usurpateurs sont pourchassés et exécutés<sup>10</sup>.

À partir de la fin des années 1770, les conflits en cours au Vietnam rendent plus difficile le commerce des Français, eux-mêmes étant par ailleurs aux prises avec les Anglais dans le cadre de la Guerre d'indépendance américaine. La Révolution en France, puis les guerres avec les puissances européennes, écartent pour un temps la Cochinchine de leurs préoccupations. L'Angleterre est rapidement maîtresse des mers. Henri Cordier a cependant trouvé deux mémoires dans les archives de la Marine qui plaident pour un retour de la France en Cochinchine. L'un émane du capitaine de Vaisseau Larcher en 1797 et l'autre du naturaliste et explorateur Joseph-François Charpentier de Cossigny en 1802<sup>11</sup>. Tous deux disent vouloir s'appuyer sur les bonnes relations établies par l'évêque d'Adran avec le prince Nguyễn Ánh et se rapportent aux richesses supposées de la Cochinchine. Charpentier de Cossigny reprend la liste établie par Pierre Poivre dans le chapitre sur la Cochinchine de son *Voyages d'un philosophe*<sup>12</sup>, estimant que l'on trouve en Cochinchine « le plus beau sucre et au prix le plus bas », du riz, du coton, de la soie, de l'indigo, du thé, du poivre, de la noix d'arec, de la gomme-gutte, du bois d'aigle, de l'or, etc. Le commandant Larcher, bien mal renseigné, espère même y trouver des diamants et de l'ivoire. Ni le Directoire, ni le Premier Consul ne donnent suite à ces projets. La question est de nouveau soulevée en 1808, lorsque le mercenaire français Félix Renouard de Sainte-Croix ramène à Paris les cartes de la Cochinchine dressées par Jean-Marie Dayot<sup>13</sup>.

Dans les grands ports négociants, comme Bordeaux, les armements sont mis à mal par le blocus et les opérations de guerre maritime, même si, comme l'a montré Silvia Marzagalli, le blocus est aussi une opportunité pour les armateurs qui parviennent par différents moyens, légaux ou illégaux, à poursuivre leurs activités<sup>14</sup>. Le retour de la paix permet d'envisager sérieusement la reprise des grandes expéditions vers les terres les plus lointaines, au-delà de l'Inde anglaise.

---

<sup>9</sup> Mantienne, 2003, p. 101-209, et Frédéric Mantienne, « The Transfer of Western Military Technology to Vietnam in the Late Eighteen and Early Nineteenth Centuries : The Case of the Nguyễn », *Journal of Southeast Asian Studies*, vol. 34, n°3, octobre 2003, p. 519-534.

<sup>10</sup> Maurice Durand, édité par Philippe Papin, *Histoire des Tâi Sơn*, Les Indes Savantes, Paris, 2006, 213 p. George Dutton, *The Tâi Sơn Uprising, society and rebellion in eighteenth-century Vietnam*, University of Hawai'i Press, Honolulu, 2006, 293 p.

<sup>11</sup> Cordier, 1903(a), p. 201-227.

<sup>12</sup> Pierre Poivre, *Voyages d'un philosophe, ou observations sur les moeurs et les arts des peuples de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique*, s.n., Yverdon, 1768, 142 p.

<sup>13</sup> Lettre du ministre des Affaires étrangères étrangères Champagny à Napoléon, 30 juin 1808, FM sg indo nf 235, Arch. nat. d'outre-mer, Aix-en-Provence. Courrier cité par Cordier, 1903(a), p. 221-224.

<sup>14</sup> Philippe Gardey, *Négociants et marchands de Bordeaux, de la guerre d'Amérique à la Restauration (1780-1830)*, PUPS, Paris, 2009, p. 177-295 ; Silvia Marzagalli, *Les boulevards de la fraude, le négoce maritime et le Blocus continental, 1806-1813*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 1999, 396 p.

## La mission la *Paix*-le *Henry*

L'initiative des armateurs bordelais à l'origine de la mission de la *Paix* et du *Henry* est à replacer dans le cadre plus vaste du rétablissement des relations du négoce français avec l'outre-mer, et notamment l'Extrême-Orient. Déjà en 1815, pendant les Cent jours, un négociant de La Réunion nommé Salèles remettait un *Mémoire sur les avantages de rétablir les Relations commerciales avec Sumatra, Côte malaise, Cochinchine, Bornée, les isles Philippines et la Chine* au commandant de l'île Bourbon pour qu'il le transmette à Paris<sup>15</sup>. Depuis la publication de l'ouvrage sur la Tonkin et la Cochinchine du père La Bissachère<sup>16</sup>, il est su que des Français sont au service du souverain vietnamien et les cartes de Dayot sont connues. Les audacieux qui se proposent de rétablir le commerce avec la Cochinchine ou la Chine demandent au gouvernement de Louis XVIII de leur fournir un bâtiment. Les membres de la Chambre de commerce de Bordeaux ne font pas exception. Ils réclament en mars 1816 un navire de guerre en anticipant les dangers de l'expédition. Le gouvernement accepte, à condition toutefois que les armateurs prennent en charge les frais de l'expédition et verse une indemnité annuelle pour le navire à raison de 40 000 francs pour une gabarre, le double pour une frégate et jusqu'à 130 000 francs pour un vaisseau de 74 canons. Poliment, les armateurs bordelais déclinent<sup>17</sup>.

En août 1816, le capitaine Jean-Etienne Balguerie, dit Balguerie junior, négociant en vin, corsaire et négrier, arme le navire le *Bordelais* pour un tour du monde<sup>18</sup>. Il envoie à Paris un plan de ses opérations et demande à titre d'encouragement une exemption totale ou partielle des droits de douane sur les produits qu'il ramènera de Chine<sup>19</sup>. Il obtient gain de cause en novembre 1816, grâce notamment à un allié de poids en la personne du baron Pierre Barthélémy Portal, négociant girondin et directeur des colonies<sup>20</sup>. Il semble bien que cette exemption de taxe joue un rôle majeur dans la finalisation des projets de voyage en Extrême-Orient. Après Balguerie junior, Pierre Balguerie-Stuttenberg, qui dirige la maison Balguerie Sarget et Cie demande la même exemption pour son navire la *Paix*.

Les Balguerie portent l'un des « noms les plus prestigieux » du négoce bordelais<sup>21</sup>, à rattacher au groupe des armateurs protestants de la ville. Leur fortune s'est construite dès le XVII<sup>e</sup> siècle sur le négoce du vin et celui du « bois d'ébène »<sup>22</sup>. Pierre Balguerie-Stuttenberg qui dirige la maison Balguerie, Sarget et Cie est le fils d'un négociant spécialisé dans le commerce colonial, Jean Balguerie. Pierre commence sa carrière en 1898, à 20 ans, dans le commerce des toiles. Il fait fortune pendant l'Empire en s'alliant avec Jean-Auguste Sarget, pour investir dans le négoce des vins. Il épouse en 1809 la fille du négociant Mathias Stuttenberg. Avec le retour de la paix, il reprend les expéditions lointaines en diversifiant au maximum les destinations. En 1815, il tente de se lancer dans le commerce africain des esclaves, mais se heurte à l'interdiction de la traite édictée par Napoléon le 29 mars 1815, confirmée par Louis XVIII<sup>23</sup>. Parallèlement, il investit dans sa région : dans l'industrie

---

<sup>15</sup> Cordier, 1903(b), p. 285-289.

<sup>16</sup> Jean-Pierre Lemonnier de la Bissachère, *État actuel du Tunkin, de la Cochinchine et des royaumes de Cambodge, Laos et Lac-Tho*, Galignani, Paris, 1812, 2 vol., 342 p. et 325 p.

<sup>17</sup> Cordier, 1903(b), p. 295-297.

<sup>18</sup> Paul Butel, *Les dynasties bordelaises de Colbert à Chaban*, Perrin, Paris, 1991, p. 231 ; Eric Saugera, *Bordeaux, port négrier, chronologie, économie, idéologie, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Karthala, Paris, 1995, p. 227 ; Gardey, 2009, p. 248-250, 255, 276 ; Marzagalli, 1999, annexe 1, p. 281-288.

<sup>19</sup> Cordier, 1904, p. 507.

<sup>20</sup> Etienne Denis, *Bordeaux et la Cochinchine sous la Restauration et le Second Empire*, 1965, p. 30.

<sup>21</sup> Butel, 1991, p. 53.

<sup>22</sup> Butel, 1991, p. 29 ; Saugera, 1995, p. 65.

<sup>23</sup> Saugera, 1995, p. 146-151.

naissante, les constructions publiques- il est à l'origine de la Société pour l'achèvement du pont de Bordeaux, les banques – Banque de Bordeaux et Caisse d'épargne de Bordeaux. A sa mort en 1825, sa fortune est l'une des plus importantes de la ville portuaire<sup>24</sup>.

Très clairement, c'est le très énergique Pierre Balguerie-Stuttenberg, qui est le principal initiateur du projet de voyage vers la Cochinchine. Dans une lettre au baron Portal, devenu ministre de la Marine, il écrit ainsi : « Balguerie, Sarget et Cie, de Bordeaux, conçurent les premiers le projet d'ouvrir des relations avec la Cochinchine et de rétablir entre ce royaume et la France, les liens d'amitié et d'intérêt qui existaient avant la Révolution entre ce monarque et la famille des Bourbons. »<sup>25</sup> Il obtient le 20 janvier 1817 des droits de douane réduits de moitié pour les produits qu'il pourrait ramener de Chine ou de Cochinchine, y compris pour le sucre cochinchinois<sup>26</sup>, pourtant susceptible de concurrencer le sucre des possessions françaises, voire de France avec le développement de la betterave sucrière. Le 12 mars, la *Paix* commandée par le capitaine David Chevelaure lève l'ancre pour l'Extrême-Orient, avec à son bord le subrécargue de la compagnie Balguerie, Sarget et Cie, Auguste Borel.

En avril 1817, la maison Philippon et Cie demande et obtient à son tour l'exemption partielle de droit de douane pour son bâtiment le *Henry* qu'elle envisage d'envoyer en Cochinchine rejoindre la *Paix*. Le 20 avril, le *Henry* appareille. Philippon n'a pas la même importance que la famille Balguerie dans le grand négoce<sup>27</sup>. Philippe Gardey dans sa thèse sur les *Négociants et Marchands de Bordeaux de la guerre d'Amérique à la Restauration (1780-1830)* y fait rapidement allusion en le classant dans « les nouvelles sociétés de négoce de 1811 encore présentes en 1823 »<sup>28</sup>. De fait, Silvia Marzagalli le cite parmi les armateurs bordelais ayant retiré des licences simples entre 1811 et 1814. Il le fait à deux reprises : en 1812 pour un navire de 240 tonneaux armé pour Londres et l'année suivante un autre de 500 tonneaux, l'*Amitié*, pour la Grande-Bretagne. Dans le même temps, la société Balguerie, Sarget et Cie arme quatre navires totalisant 1 273 tonneaux pour les îles britanniques, auxquels s'ajoutent des armements pour les Amériques et l'Espagne<sup>29</sup>.

Il est difficile de connaître les termes de l'accord entre Philippon et Balguerie-Stuttenberg pour cette mission. Dans son rapport à ses armateurs, Auguste Borel, le subrécargue de Balguerie-Stuttenberg, ignore superbement le *Henry* et le capitaine Rey en compagnie duquel il a pourtant passé quatre mois à la cour de l'empereur du Vietnam<sup>30</sup>. Pour sa part, le capitaine Rey signale à deux reprises la *Paix* dans son rapport, même s'il ne dit pas un mot de Borel. Il précise « le navire Français la *Paix*, expédié du même port un mois & demi avant nous pour la même mission »<sup>31</sup>. Après le naufrage de la *Paix* au large de l'île Maurice, « MM. Balguerie,

---

<sup>24</sup> Butel, 1991, p. 205-207 ; Cordier, 1904, p. 506.

<sup>25</sup> Note de Balguerie-Stuttenberg au baron Portal, 22 juin 1820, citée par Georges Taboulet, *La geste française en Indochine, histoire par les textes de la France en Indochine des origines à 1914*, Adrien Maisonneuve, Paris, tome 1, 1955, p. 301.

<sup>26</sup> Cordier, 1903(b), p. 298-303.

<sup>27</sup> Le nom n'apparaît pas dans les soumissions d'armateurs de Bordeaux de l'année 1792, la dernière dont nous disposons. Fonds de l'Amirauté de Guyenne, 6B 116, Arch. dép. Gironde, mis en ligne sur <http://archives.gironde.fr/lecture/6b.asp>. Balguerie junior y apparaît à deux reprises. Il ne figure pas non plus dans les principales études portant sur Bordeaux pendant l'Ancien régime. Paul Butel, *Les négociants bordelais. L'Europe et les Iles au XVIIIe siècle*, Aubier, Paris, 1974, 427 p. ; Butel, 1991 ; Saugera, 1995.

<sup>28</sup> Gardey, 2009, p. 617.

<sup>29</sup> « Licences diverses retirées à Bordeaux par les armateurs, port de Bordeaux (1811-1814) », annexe 7, Marzagalli, 1999, p. 312-316 ; Denis, 1965, p. 36.

<sup>30</sup> Il rédige son rapport à Bordeaux le 19 juin 1818, donc avant le retour du *Henry*.

<sup>31</sup> « Rapport du capitaine Louis Rey aux armateurs du Navire le *Henry* sur le premier voyage entrepris à la Cochinchine en 1817&1818 », *infra*.

Sarget et Philippon sollicitèrent comme un dédommagement de leurs sacrifices, qui avaient ouvert cette nouvelle voie au commerce, et des pertes qui en étaient résultées pour eux d'être replacés dans la position où ils se trouvaient lors du départ du *Henry* et de la *Paix* »<sup>32</sup>. Il s'avère donc que les deux maisons sont solidaires, mais il semble bien que Philippon se soit en fait joint au projet de Balguerie. Le capitaine et le subrécargue de la *Paix* ont pu être froissés de se voir adjoindre en cours de mission un second navire, venant d'une maison moins prestigieuse que la leur.

Par ailleurs, force est de constater que le capitaine Rey, « fort instruit quoique jeune »<sup>33</sup>, leur a damé le pion. Le *Henry* apparaît comme un bon marcheur et le capitaine suit la route la plus rapide en passant par le détroit de la Sonde. Il ne lui faut que 112 jours pour rejoindre la Cochinchine de Bordeaux, là où la *Paix* a mis cinq mois<sup>34</sup>. Il jauge 326 tonneaux<sup>35</sup> pour 11 pieds 4 pouces de tirant d'eau<sup>36</sup>. Parti de Bordeaux un mois et demi après la *Paix*, il est à Tourane le 5 septembre lorsque le premier navire vient d'y arriver. Le naufrage de la *Paix* sur la route du retour enfonce encore plus le clou. Nous ne savons rien du *Henry*. Il peut s'agir d'un trois-mâts comme d'un brick. Un brick corsaire bordelais appelé le *Henry* armé par Bousquet « en guerre et marchandises » à destination de l'océan indien a été capturé en 1808 par les Anglais. Rebaptisé *Caledon*, il est revendu en 1811. Il est possible que ce soit le même navire sans que nous puissions en avoir la certitude<sup>37</sup>.

Lorsque le *Henry* et la *Paix* arrivent au Vietnam, Gia Long règne depuis une quinzaine d'années sur un Vietnam réunifié sous sa seule autorité. Il a déplacé la capitale de Hanoi vers Hué, au centre de son empire. Il a réformé l'administration, revu les codes, relancé l'économie de son pays et son commerce extérieur, notamment avec la Chine. L'évêque d'Adran est mort, ainsi qu'Olivier de Puymanel ou Jean-Marie Dayot. Seuls restent auprès de l'empereur deux officiers de marine français, Philippe Vannier et Jean-Baptiste Chaigneau qui ont rang de mandarins à la cour et semble avoir accès au « Fils du Ciel », ainsi que le médecin personnel de Gia Long, Jean-Marie Despiau<sup>38</sup>. Vannier et Chaigneau jouent un rôle important dans l'accueil de cette première mission française depuis l'équipée de l'évêque d'Adran.

### Résultats et suites de la mission

D'un point de vue purement commercial et financier, la mission Balguerie-Sarget-Philippon en Cochinchine est loin d'être une réussite. On ne connaît pas la nature des cargaisons

---

<sup>32</sup> « Précis analytique relatif aux concessions temporaires accordées par le Roi en 1816, 1817 et 1818 pour les armements à destination de la Chine, la Cochinchine et les Isles Philippines », cité par Cordier 1904, p. 511.

<sup>33</sup> Lettre 27 août 1818 du commissaire général de la Marine à Bordeaux, FM sg indo nf 235, Arch. nat. d'outre-mer, Aix-en-Provence.

<sup>34</sup> « Je partis de Bordeaux le 20 février 1817, mis en mer le 12 mars, et après une traversée de 5 mois, j'arrivai au bas de la rivière de Saïgon le 12 août de la même année. », Extrait du journal de voyage d'Auguste Borel, subrécargue du navire la *Paix*, cap<sup>nc</sup> David Chevelaure, armateurs Balguerie, Sarget et Cie, de Bordeaux, cité dans Cordier, 1904, p. 514.

<sup>35</sup> Lettre 27 août 1818 du commissaire général de la Marine à Bordeaux, FM sg indo nf 235, Arch. nat. d'outre-mer, Aix-en-Provence.

<sup>36</sup> Rey, 1820, p. 503 ; John Crawfurd, *Journal of an Embassy from the Governor-General of India to the Courts of Siam and Cochin China, exhibiting a view of the Actual State of Those Kingdoms*, Londres, Colburn, 1828, p. 240.

<sup>37</sup> Marzagalli, 1999, p. 282; David Lyon, *The Sailing Navy List. All the Ships of the Royal Navy – Built, Purchased and Captured, 1688-1860*, Londres, Conway Maritime Press, 1993, p. 280; Jean-Louis Lenhof et Michel Daeffler (comm. perso. juin 2010).

<sup>38</sup> H. Cosserat, « Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long (1) », *Bulletin des Amis du Vieux Hué*, n°3, juillet-septembre 1917, p. 176-178 ; Michele Thompson, « Jean-Marie Despiau : Much Maligned French Physician in the Royal Medical Service of the Nguyễn Dynasty », communication au colloque *History of Medicine in Southeast Asia*, Centre d'Etudes khmères, Siem Reap, 9-10 janvier 2006.

emportées, on sait qu'elles n'eurent pas l'heur de plaire aux Vietnamiens et que les Français durent les rembarquer. Le *Henry* doit ramener son chargement et s'arrêter à l'île Bourbon et à l'île de France pour le vendre, avant d'en « prendre un de café, qui donnera un grand bénéfice à ses armateurs »<sup>39</sup>, ce qui explique qu'il ne rentre à Bordeaux qu'en août 1818. Pour la *Paix*, le bilan est encore plus sévère puisque le bâtiment est perdu. Le *Henry* ne ramène de Cochinchine qu'« environ cent picles de sucre et six picles de soie écrue »<sup>40</sup>, une cargaison bien minime pour que l'exemption de droits accordée par le roi soit réellement intéressante. Lorsque Louis Rey et Auguste Borel sont arrivés en Cochinchine par la mousson du sud en août-septembre, les négociants chinois étaient déjà repartis vers le nord après avoir fait le plein de marchandises et ils n'ont rien trouvé à acheter<sup>41</sup>. Il est à noter que l'empereur Gia Long fait tout pour réduire les pertes des Français. Ils sont dispensés de droits d'ancrage et de droits sur les quelques produits qu'ils parviennent à échanger. Balguerie-Stuttenberg estime cependant les pertes à la moitié du coût de l'expédition, soit 200 000 francs<sup>42</sup>.

D'un point de vue politique, l'expédition la *Paix*-le *Henry* permet de renouer les liens entre le royaume de France et l'empire du Vietnam. Cette mission était davantage celle de la frégate *Cybèle* commandée par le capitaine de vaisseau Achille de Kergariou. La *Cybèle* était partie de Brest le 16 mars 1817, quatre jours après la *Paix*, mais étant d'abord passé par Macao, elle n'arrive à Tourane que le 30 décembre 1817, trois semaines après le départ de la *Paix* et du *Henry*. Kergariou se heurte alors au mandarin chargé des relations avec les étrangers qui lui reproche notamment de ne pas être porteur d'une lettre de Louis XVIII et de venir après les navires marchands. D'une manière assez habile, le capitaine Louis Rey avait offert un portrait de Louis XVIII à Gia Long, montrant ainsi son attachement au souverain de la lignée légitime, l'alliance entre Gia Long et la France remontant au règne de Louis XVI. L'empereur suggère lui-même le rapprochement entre la Révolution française suivie de la restauration des Bourbon et son propre combat contre les Tây Son, avant son élévation à la dignité impériale<sup>43</sup>. Le commandant Kergariou tente le même rapprochement dans une lettre aux mandarins français Vannier et Chaigneau, mais cette fois sans succès<sup>44</sup>. Lorsque Kergariou arrive à Tourane, Gia Long est souffrant et c'est le prince héritier Đăm qui est chargé d'accueillir l'envoyé de la France. Pour le vicaire apostolique de Cochinchine, Jean Labartette, l'hostilité de ce dernier vis-à-vis des Européens explique l'échec de l'ambassade<sup>45</sup>. Le comte de Kergariou doit repartir sans avoir vu l'empereur et sans même avoir été admis à la cour, contrairement au capitaine Rey et au subrécargue Auguste Borel. Pour un capitaine de vaisseau de la Royale, le soufflet est cinglant.

La mission du *Henry* et de la *Paix* réussit dans son objet principal : renouer les relations entre la France et le Vietnam interrompue par les guerres en Europe et en Asie. Le 2 octobre 1817, le roi Louis XVIII en son conseil, avait décidé que l'exemption de droits étant destinée à

---

<sup>39</sup> Lettre du commissaire général de la Marine à Bordeaux, 27 août 1818, FM sg indo nf 235, Arch. nat. d'outre-mer, Aix-en-Provence.

<sup>40</sup> Rey, 1820, p. 521. Le picul est une unité de masse valant environ 60 kg.

<sup>41</sup> Une cargaison inadaptée et une venue hors saison étaient déjà à l'origine de l'échec commercial de Pierre Poivre en 1749. Mantiene, 2003, p. 68.

<sup>42</sup> Note de Balguerie-Stuttenberg au baron Portal, 22 juin 1820, citée dans Taboulet, 1955, p. 302. La note au ministre étant destinée à obtenir un abaissement des droits de douane sur les marchandises importées de Cochinchine, il n'est pas impossible que Balguerie ait surestimé ses pertes.

<sup>43</sup> « Rapport du capitaine Louis Rey aux armateurs du Navire le *Henry* sur le premier voyage entrepris à la Cochinchine en 1817&1818 », *infra*.

<sup>44</sup> Lettre du capitaine de Vaisseau Kergariou à MM. Vannier et Chaigneau, mandarins à la cour de S.M. le Roi de Cochinchine et du Tonkin, le 30 décembre 1817, citée par Cordier, 1908, p. 207.

<sup>45</sup> Lettre à Chaumont, 4 mai 1818, vol. 747, p. 712, Arch. des Missions étrangères de Paris.



favoriser la relance du commerce, elle devait courir pour les navires partant avant le retour des premiers bâtiments envoyés de Bordeaux. Le retour du *Henry* le 27 août 1818 mettait donc fin *de facto* à l'exemption dont bénéficiaient les chargements en provenance de la Cochinchine. Sur la demande expresse des armateurs de la *Paix* et du *Henry*, afin notamment de compenser les pertes subies, cette exemption est prorogée pour une année le 14 octobre 1818<sup>46</sup>.

Dès le 3 février 1819, le *Henry* repart et arrive à Tourane le 19 juin. Le capitaine Rey avait pris soin lors de son premier voyage de négocier un contrat de commerce pour ses armateurs avec l'empereur Gia Long et d'obtenir qu'on lui mette de côté du sucre et de la soie pour son retour. En effet, le calendrier des vents faisait, que même en partant plus tôt, il passerait après les marchands chinois qui arrivent sur place en janvier-février. Il apporte en 1819 des marchandises commandées par l'empereur, des « modèles de mécaniques », presse hydraulique, moulin à poudre, laminoir, et 10 000 fusils, auxquels s'ajoutent des objets destinés à être vendus sur place : miroirs, montres, armes d'apparat et de chasse, etc. Il charge en retour du sucre et de la soie. Il repart le 13 novembre, avec à son bord Jean-Baptiste Chaigneau, et est de retour à Bordeaux le 14 avril 1820. L'expédition du *Henry* a bien relancé le commerce avec la Cochinchine et cela s'explique en partie par la personnalité du capitaine Rey comme en témoigne le vicaire apostolique Jean Labartette à ses directeurs :

« M. Ré cap<sup>ne</sup> du navire le Henri est déjà fort connu en Cochinchine. Le Roy, les Princes et les Mandarins ont de la confiance en lui, et même de l'affection. Aussi il se comporte de manière à gagner les cœurs. Il paraît être fort généreux. »<sup>47</sup>

Lors de ce second voyage, le capitaine Rey retrouve sur place le *Larose*, navire de près de 700 tonneaux armé à Bordeaux par Balguerie, Sarget et Cie. Cette année-là, deux autres navires français, l'*Entreprise* de Bordeaux et le *Quatre-frères* de Saint-Malo ont fait le voyage<sup>48</sup>. Deux navires américains sont aussi venus, mais n'ont pas pu charger de cargaison, tout étant réservé pour les Français<sup>49</sup>. Lorsque l'envoyé de la East India Company, John Crawfurd, arrive au Vietnam en 1822, il trouve une petite communauté française installée. Vannier et Chaigneau sont toujours mandarins de l'empereur, Chaigneau cumulant la fonction avec celle de consul général de France en Cochinchine. Il est revenu de France avec sa femme et son fils, ainsi que son neveu, Eugène Chaigneau âgé d'une vingtaine d'années et qui occupe les fonctions d'agent consulaire. Le médecin Jean-Marie Despiau est là aussi. Auguste Borel et son frère Edouard sont installés comme négociants à Tourane pour la maison Balguerie, Sarget et Cie. Le *Larose* fait ainsi deux voyages entre Bordeaux et Tourane entre 1819 et 1821. Crawfurd note qu'à Tourane, « les Européens ne sont en aucun cas aussi étrangers qu'à Saïgon » et que « leur apparence n'excite aucune curiosité particulière »<sup>50</sup>.

Toutefois, ce renouveau dans les relations entre les deux pays ne dure pas. La mort de Gia Long en 1820 et l'arrivée sur le trône de l'empereur Minh Mạng, très attaché au

---

<sup>46</sup> « Précis analytique relatif aux concessions temporaires accordées par le Roi en 1816, 1817 et 1818 pour les armements à destination de la Chine, la Cochinchine et les Isles Philippines », cité par Cordier, 1904, p. 510-512.

<sup>47</sup> Lettre de Jean Labartette, évêque de Vêren, vicaire apostolique de Cochinchine aux directeurs des Missions étrangères de Paris, vol. 747, p. 78, Arch. des Missions étrangères de Paris.

<sup>48</sup> André Salles, « Le mémoire sur la Cochinchine de Jean-Baptiste Chaigneau », *Bulletin des Amis du Vieux Hué*, n°2, avril-juin 1923, p. 254.

<sup>49</sup> Rey, 1820, p. 493-545. L'un des officiers américains a laissé une relation de son passage au Vietnam, John White, *History of a voyage to the China Sea*, Boston, Wells and Lilly, 1823, p. 25-94 qui recoupe le témoignage du capitaine Rey.

<sup>50</sup> « Europeans are by no means such strangers here as at Saïgon, and therefore our appearance excited no particular curiosity », Crawfurd, 1828, p. 233-234.

confucianisme et suspicieux vis-à-vis des chrétiens, amène un refroidissement des relations entre les deux pays. Cinq ans plus tard, un premier décret de Minh Mạng interdit le prosélytisme chrétien. Les Français deviennent *persona non grata* au Vietnam et l'ensemble de ceux qui s'y étaient installés doivent quitter le pays en 1824. Vannier et Chaigneau partent avec leurs familles pour Singapour avant de trouver un embarquement pour la France en 1825<sup>51</sup>. Le docteur Despiau est décédé. Seuls les missionnaires s'accrochent.

Le rapport du capitaine Rey présenté ici permet de mieux saisir ce que fut ce moment charnière du contact franco-vietnamien pendant lequel se forme en France la représentation d'un *el dorado* cochinchinois, portée par les succès personnels de Chaigneau et Vannier, mais aussi par les expéditions des armateurs bordelais. Celles-ci participent par ailleurs à la construction d'une légitimation historique de la France à agir en ces terres lointaines, où les Français n'avaient *a priori* rien à faire. Les hagiographes de la colonisation française en Indochine sauront s'en souvenir<sup>52</sup>.

---

<sup>51</sup> Crawford, 1828, p. 262.

<sup>52</sup> Taboulet, 1955, p. 240-320 ou la série d'articles sur les Français de Gia Long publiés dans le *Bulletin des Amis du Vieux Hué* entre 1915 et 1935.

## Rapport du capitaine Louis Rey aux armateurs du Navire le *Henry* sur le premier voyage entrepris à la Cochinchine en 1817&1818

Ce fut vers la fin d'avril que nous perdimes de vue la tour de Cordouan<sup>53</sup> pour nous rendre directement s'il était possible sur les côtes de la Cochinchine presque encore inconnue. La traversée fut heureuse et la première terre dont nous eûmes connaissance dans six mille lieux de trajet fut le Pic de Cracatoa dans le détroit de la Sonde<sup>54</sup>. Une relache de trois jours fut nécessaire au petit village d'Anjer<sup>55</sup>, sur la cote de Java : c'est le meilleur endroit du détroit pour l'eau et les rafraîchissements dans la mousson de l'est. Nous n'eûmes qu'à nous louer des procédés honnêtes du commandant Hollandais. Deux vaisseaux de la compagnie anglaise se trouvaient sur cette rade. Le Cap<sup>e</sup> de l'un d'eux me proposa de faire route avec lui pour les détroits à l'est de Ranca<sup>56</sup>, étant quoique moins connus, bien préférables par la moindre quantité de dangers<sup>57</sup>. Nous eûmes effectivement le bonheur de doubler dans moins d'une heure les petites îles qui forment celui appelé de Clément, & je crois que c'est ce passage qu'on doit préférer dans cette saison parce qu'alors on se trouve au vent des dangers qui avoisinent l'Isle Gaspard<sup>58</sup>, & qu'une route directe conduit sans accident à redouter vers le nord.

Le cent douzième jour depuis notre départ d'Europe, nous laissâmes tomber l'encre en face du petit village de Vountaou, sous le Cap S<sup>t</sup> Jacques<sup>59</sup>. Un officier fut envoyé à terre avec un ordre d'annoncer qui nous étions. Peu d'instant après une galère<sup>60</sup> venant de Candgio<sup>61</sup> nous aborda. Elle portait un mandarin de basse classe qui après plusieurs civilités nous invita de la part d'un supérieur de nous rendre avec le bâtiment à l'ouverture de la rivière de Saigon pour plus de facilité dans nos communications, & plus d'abri contre le mauvais temps qui dans la

---

<sup>53</sup> Phare du XVII<sup>e</sup> siècle bâti sur un rocher du golfe de Gascogne au large de l'estuaire de la Gironde. Pour un marin bordelais, le perdre de vue, c'est partir vers l'inconnu, l'apercevoir, c'est rentrer à la maison.

<sup>54</sup> L'île de Krakatoa, surmontée par un volcan (celui-ci explose en 1883), marque l'entrée sud du détroit de la Sonde qui sépare les îles de Java et de Sumatra.

<sup>55</sup> Comptoir hollandais dans le détroit de la Sonde sur l'île de Java. Actuel Anyer Kidul.

<sup>56</sup> Ile de Bangka à l'est de Sumatra.

<sup>57</sup> Quand on connaît l'inimitié profonde entre les marins britanniques et français, notamment au lendemain des guerres napoléoniennes, cette offre de coopération mérite d'être soulignée. Elle s'explique par les périls de la navigation dans ces parages, parsemés d'îles et écueils, pour lesquels les cartes précises manquaient. La présence de pirates malais ne devaient pas non plus être négligée.

<sup>58</sup> Petite île à l'est de Sumatra entre les îles de Bangka et de Belitung.

<sup>59</sup> Le village de Vũng Tàu est situé sur le Cap Saint-Jacques qui commande l'entrée de la Đòng Nai, le fleuve qui mène à Saigon.

<sup>60</sup> D'après les témoignages des marins occidentaux qui les décrivent entre 1817 et 1822, les galères de l'empereur du Vietnam sont de belle tenue. Les rameurs sont des soldats en uniforme, extrêmement disciplinés. Dans la relation de son deuxième voyage en 1819, le capitaine Rey écrit ainsi : « les galères sur-tout sont presque toujours en mouvement, et les soldats y apprennent à ramer en mesure. Ces petits bâtiments sont très bien-faits et d'une forme très-agréable ; la plupart bordent jusqu'à soixante avirons, et ont une pièce de canon sur le devant » (Rey, 1820, p. 514). La description la plus précise est celle de John Crawfurd : « These galleys are the regular war-boats of the King ; they were each not less than ninety feet long, but very narrow in proportion ; they were strongly built, and their rigging consisted of two lug-sails ; they had each five large swivels, as handsomely cast and modelled as any European cannon, but they were intended to carry many more. Their crew consisted of forty rowers, besides the commander and officers, all well and uniformly clothed. The discipline preserved on board was more strict and regular than I could have imagine : the rowers plied incessantly and in perfect unison – an officer beating time by striking against each other two cylindrical sticks of sonorous wood, and cheering them with a song » (Crawfurd, 1828, p. 239).

<sup>61</sup> Càn Giò était alors un petit village de pêcheurs d'environ 300 familles (Crawfurd, 1828, p. 203-204). Il est situé sur la côte à proximité immédiate de la rive gauche du bras principal du Đòng Nai. C'est au large de Càn Giò que se trouve le meilleur point d'ancrage de la baie et donc l'endroit auquel s'arrêtent tous les navires qui souhaitent se rendre à Saigon, avec ou sans pilote. Les mandarins de Càn Giò sont ainsi les premiers à entrer en contact avec les navires étrangers.

mousson du Ouest est fréquent. Nous nous rendîmes à son invitation et peu d'instant après, nous étions à l'ancre à un demi mille de Candjio. Le premier mandarin du lieu<sup>62</sup> vint à bord, nous le saluâmes de quatre coups de canon, & je lui fis un petit présent l'engageant à me fournir l'occasion la plus prompte pour donner de nos nouvelles à la cour. Il me le promit & envoya desuite un exprès à Saigon<sup>63</sup>. Il nous sembla à cette première entrevue que notre présence faisait plaisir à ces Cochinchinois, qui répétaient sans cesse : Tourght lam Halansa<sup>64</sup> (très bons Français) & nous faisaient comprendre que le Roi serait bien aise de nous voir. Nous fumes trois jours en attente de nouvelles de Saigon ; Durant ce temps une grande intimité régna entre nous & les habitants environnant la Baye. Des parties de chasse nous furent offertes & ces bonnes gens fesaient leur possible pour nous faire trouver ces exercices agréables.

Le Premier Septembre arriva de Saigon, un Mandarin de lettres<sup>65</sup> avec un interprète Portugais<sup>66</sup>. Il me fit personnellement ses compliments de la part du Vice-Roi<sup>67</sup>, qui m'annonçait que la cour avait repris son ancienne résidence à Hué<sup>68</sup>, et que je serais très agréable à l'Empereur si je pouvais me rapprocher de sa capitale. Plusieurs présents suivirent son compliment. J'assurai le Vice-Roi par une lettre que mon intention n'était rien tant que de me rendre agréable à son Souverain, et que j'en avais l'ordre du Roi de France, & je fis suivre ma missive d'un beau fusil à deux coups. Le Lendemain nous appareillames prenant congé de nos nouveaux amis par un salut de canons. J'étais muni par les soins obligeants de Monsieur le Comte de Rosili de sa précieuse carte des mers de Chine & de celles des cotes de

---

<sup>62</sup> Le principal mandarin de Càn Giò est un mandarin subalterne qui dépend de Saigon. Son rôle est essentiellement de surveiller les navires qui viennent mouiller l'ancre en face du village. Crawford le décrit comme un septuagénaire plein de vivacité (Crawford, 1828, p. 263).

<sup>63</sup> Saigon, capitale de la province de Gia Định, est à la fois une citadelle et une ville marchande, ouverte notamment sur la Chine. Elle est aussi et surtout le siège du gouverneur militaire qui administre le sud du pays. C'est à partir de Saigon que Nguyễn Ánh a conquis l'ensemble du Vietnam.

<sup>64</sup> « Tourght lam » : *tốt lắm* [très bien/bon]. « Halansa » vient probablement d'une confusion entre *Hà Lan* [Hollande/Hollandais] et *Phủ lãng sa* [Français] (Emmanuel Poisson et Grégory Mikaelian, comm. perso., mai 2010).

<sup>65</sup> Mandarin de lettres est une expression qui désigne les mandarins de l'ordre civil. Au Vietnam, les mandarins sont séparés en deux ordres, celui des civils (*quan văn*) et celui des militaires (*quan võ*). À grade égal, les premiers ont la prééminence sur les seconds. Les mandarins civils sont des administrateurs lettrés qui ont réussi les concours, alors que les mandarins militaires peuvent ne devoir leur place qu'à leurs dispositions physiques et leur art des armes (Emmanuel Poisson, *Mandarins et subalternes au nord du Viêt Nam. Une bureaucratie à l'épreuve (1820-1918)*, Maisonneuve&Larose, Paris, 2004, p. 15-32 ; Gabriel Aubaret, « Note 1 : Gouvernement et mandarinat du royaume d'Annam », *Histoire et description de la Basse-Cochinchine (pays de Gia Định)*, Imprimerie impériale, Paris, 1863, p. 338-345 ; Pierre Pasquier, *L'Annam d'autrefois, essai sur la constitution de l'Annam avant l'intervention française*, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, Paris, 1930, p. 119-122).

<sup>66</sup> Tous les Européens qui passent par Saigon entre 1817 et 1822 rencontrent cet interprète. En recoupant les différents témoignages, on apprend que c'est un Vietnamien chrétien du nom d'Antonio. La proximité de Macao explique la prédominance du portugais comme langue de communication avec les Européens dans la région.

<sup>67</sup> Le terme vice-roi est ici utilisé par Rey pour désigner le gouverneur militaire de la région de Saigon, *Tổng trấn Gia Định*. Le premier titulaire du poste fut le maréchal Lê Văn Duyệt (1763-1832), un proche de Gia Long qui a joué un rôle décisif dans les campagnes contre les Tây Sơn. Profitant de la protection et de la confiance de l'empereur, il bénéficiait d'une large autonomie pour gouverner Gia Định. Rappelé à la cour en 1816, il laisse le poste à un autre général qui comme lui a participé aux campagnes contre les Tây Sơn, Nguyễn Huỳnh Đức (1748-1819).

<sup>68</sup> Hué devient la capitale du Vietnam réunifié sous Gia Long. Auguste Borel en donne la description suivante : « Hué, capitale de toute la Cochinchine est une ville très-grande, mais peu peuplée ; on n'y compte pas plus de 30 000 habitants ; elle ne renferme rien de remarquable, elle se compose de trois enceintes, toutes entourées d'eau. La troisième enceinte ou celle du centre est uniquement réservée à la maison du Roi, c'est là où se trouvent les arsenaux qui contiennent des canons de toutes les formes et de toutes les grandeurs, des bombes, des boulets et autres armes de guerre ; la seconde enceinte est réservée aux Mandarins ; le peuple habite la première » (Cordier, 1904, p. 519).

Cochinchine par Mr J. M. Dayot. Je ne m'éloignais jamais plus de cinq milles. il est impossible de réussir plus de perfectionnement que ces ouvrages. Celui de Mr Dayot est très exact. Cet officier qui a trouvé la mort dans son travail (s'étant perdu dans sa dernière excursion au Golfe du Tung Quin) mérite certainement d'occuper une place parmi ceux qui ont travaillé au perfectionnement de La géographie<sup>69</sup>.

Le 5 Septembre nous laissâmes tomber l'ancre dans la Superbe Baye de Tourane<sup>70</sup> où nous arrivâmes en même temps que le navire Français la *Paix*, expédié du même port un mois & demi avant nous pour la même mission. Nous eumes de suite la visite du Mandarin de l'endroit<sup>71</sup> qui se chargea de faire parvenir ma lettre de la manière la plus prompte à la cour. Je savais d'avance que deux Français y résidaient. J'annonçais à l'un des deux M. Chaigneau<sup>72</sup> ma venue le priant de me communiquer les ordres du souverain aussitôt qu'ils seraient à sa connaissance. Le 12 du même mois je fus favorisé de sa réponse à ma lettre ; il me faisait part que le Roi<sup>73</sup> avait paru très satisfait de voir arriver dans ses états des vaisseaux

---

<sup>69</sup> Les cartes de Rosily et de Dayot sont considérées au début du XIX<sup>e</sup> siècle comme les meilleures disponibles pour les mers de Chine et les côtes du sud du Vietnam. Tous les navigateurs les ont avec eux et louent leur précision, notamment celles de Dayot, même si certains dangers peuvent ne pas y être indiqués. Les cartes de Rosily ont été établies en 1789, celles de Jean-Marie Dayot entre 1791 et 1795. Le capitaine de vaisseau François de Rosily-Mesros était le commandant de la *Méduse*, la frégate qui a ramené Pigneaux de Béhaine en Cochinchine en 1789. C'est à cette occasion qu'il a procédé à ses relevés. Il fait ensuite carrière pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. En 1817, il est vice-amiral, directeur et inspecteur général du dépôt de la Marine. C'est lui qui crée le service hydrographique de la Marine en 1816 (Jean Cornuault, *Un panorama de la Marine de Louis XV à Charles X en passant par la Révolution et l'Empire, par un témoin essentiel : l'amiral François de Rosily-Mesros, officier de marine de 1762 à 1826*, L'Harmattan, Paris, 2008, 319 p.). Jean-Marie Dayot (1759-1809) est un officier de marine d'origine bretonne, d'une famille de Redon qui s'était établie à l'île de France. Il commandait l'*Adélaïde*, bâtiment pris par des pirates mahrattes en 1786, lorsqu'il décide de rejoindre Pigneaux de Béhaine. Il devint vite l'un des principaux officiers de la marine de Nguyễn Ánh. C'est ainsi qu'il put inspecter les côtes et dresser ses cartes, labour qui lui demandera six années. En 1795, après avoir été puni pour avoir perdu un navire, il quitte le service de Nguyễn Ánh et se rend aux Philippines où il s'établit comme marchand. Il revient au Vietnam, notamment en 1804, ce qui lui permet de corriger ses cartes. En 1808, il réussit à faire passer par Renouard de Sainte-Croix un jeu de ses cartes accompagnées d'un mémoire, *Le Pilote de Cochinchine*, au gouvernement français. Il meurt l'année suivante dans un naufrage dans le golfe du Tonkin. (Gilles Palsky, « La cartographie française des côtes cochinchinoises à la fin du 18<sup>e</sup> siècle : Jean-Marie Dayot et le "Pilote de Cochinchine" », *Imago Mundi*, vol. 41, 1989, p. 59-69).

<sup>70</sup> Tourane, l'actuelle Đà Nẵng, est alors le principal port de ravitaillement de la capitale impériale Hué qui est située au nord à l'intérieur de terres. Elle peut être rejointe soit par voie maritime puis fluviale, soit par voie de terre. La baie de Tourane qui forme un amphithéâtre de montagnes offre une excellente protection contre les vents de la haute mer. Auguste Borel, dans son rapport sur le voyage de la *Paix*, écrit à son propos « Tourane, sur la partie gauche de la baie de même nom, est une petite ville peuplée de 5 à 6 000 âmes ; son port est excellent et des plus beaux que l'on connaisse » (cité par Cordier 1904, p. 519).

<sup>71</sup> Mandarin civil placé sous les ordres du gouverneur de la province de Faifo, l'actuelle Hôï An.

<sup>72</sup> Jean-Baptiste Chaigneau (1769-1832) : Volontaire dans la Royale, il est fait prisonnier pendant la guerre d'indépendance américaine. Il passe ensuite dans la marine marchande. Bloqué à Macao en 1791 par la guerre, il part tenter sa chance en Cochinchine où il s'établit comme commerçant. En 1794, il rejoint les Français de Pigneaux de Béhaine qui soutiennent Nguyễn Ánh et reste à son service après 1802. Il se marie alors à une Vietnamiennne chrétienne, dont il est veuf en 1815. Il se remarie peu après avec la fille de son ami Barisy qu'il avait recueillie après le décès de ses parents. En 1819, il rentre en France sur le *Henry*. Il est nommé consul général de France en Cochinchine et repart pour le Vietnam l'année suivante sur le *Larose*. Il arrive à Tourane en mai 1821, peu après la mort de Gia Long. Il se trouve alors dans une situation difficile, à la fois mandarin de l'empereur et consul de France, en bute à l'entourage du nouvel empereur Minh Mạng. En 1824, dans le cadre des mesures visant à fermer le pays aux étrangers, il doit quitter le Vietnam. Il arrive en France en 1825 et s'établit dans sa ville natale de Lorient où il décède en 1832 (André Salles, *Un mandarin breton au service du roi de Cochinchine : Jean-Baptiste Chaigneau et sa famille*, Les Portes du Large, Rennes, 2006, 224 p.).

<sup>73</sup> Gia Long (1762-1820) : le prince Nguyễn Ánh est le petit-fils du souverain Nguyễn Vũ Vương (1738-1765) et le neveu de Huệ Vương (1765-1777), le souverain Nguyễn tué par les Tây Sơn. Il prend le titre de *vuong* (roi) en 1780. Après sa victoire sur les Tây Sơn en 1802, il inaugure l'ère Gia Long comme empereur du Vietnam qui

Français que Sa Majesté avait ordonné à tous les mandarins gouverneurs des provinces de nous faire le meilleur accueil possible, & surtout de ne point exiger des présents. Elle-même nous exemptait de tous les droits & enjoignait aux gouverneurs de la province de Chang Kuc & celui de la division de Kan-San, l'ordre de me fournir personnellement tout ce qui me serait nécessaire pour le voyage par terre à la cour. Le 4 je me mis en route avec environ cinquante hommes, qui me servirent d'escorte & de porteurs pour le palanquin<sup>74</sup>. Le soir même nous arrivâmes au sommet du fameux défilé des Tayssons<sup>75</sup> ; un ouragan terrible nous obligea d'y passer la nuit. Le Lendemain nous traversâmes les sept montagnes qui le forment & la nuit suivante à 2 heures je mis pied à terre chez M. Chaigneau officier Français qui réside à la cour de Cochinchine depuis vingthuit ans. L'accueil qu'il me fit fut des plus gracieux et il faudrait être comme moi témoin des transports d'un véritable Français à l'apparition d'un de ses compatriotes, après une si longue absence des nouvelles de sa patrie pour juger d'un enthousiasme si délicieux. J'eus le Lendemain la visite d'un autre Français M. Vannier<sup>76</sup> & nous fumes ensemble nous présenter au Mandarin des étrangers<sup>77</sup>. Son Excellence m'assura de la part de Sa Majesté de la satisfaction qu'elle n'avait pas été oubliée par une Nation qui autrefois promis de lui être secourable, & que les événements d'une pareille Révolution à celle de ce pays avait été le Seul empêchement à de si belles intentions. Sa Majesté se souvenant également avec plaisir qu'un de ses enfants avait été bien accueilli en France<sup>78</sup> &

---

s'achève avec sa mort en 1820 (Léopold Cadière, « Tableau chronologique des dynasties annamites », *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient*, 1905, p. 140-143).

<sup>74</sup> Le palanquin est constitué d'une sorte de hamac fixé à une ou deux barres portées par deux ou quatre hommes qui sont relayés régulièrement. Il permet, pour celui qu'il abrite, de voyager rapidement et sans effort sur des chemins qui peuvent être escarpés. Il faut environ trois jours pour rejoindre Hué de Tourane en palanquin.

<sup>75</sup> D'après l'emplacement décrit, il s'agit du Col des Nuages (Đèo Hải Vân) qui surplombe la baie de Tourane.

<sup>76</sup> Philippe Vannier (1762-1842) : officier de la Royale, originaire d'Auray en Bretagne, il participe à la guerre d'indépendance américaine. En 1789, il rejoint Pigneaux de Béhaine dans son combat auprès du prince Nguyễn Ánh. Celui-ci lui confie le commandement d'un de ses bâtiments. À la fin de la guerre contre les Tày Son, bloqué par la guerre entre la France et l'Angleterre, et qui plus est, fervent royaliste, il reste au service du nouvel empereur Gia Long. Il se marie avec une Vietnamiennne chrétienne, Magdeleine Sen Dong. Il fait fortune au service de l'empereur. Crawford qui le rencontre en 1822 écrit de lui : « M. Vanier is the senior French Mandarin, - a gentleman of pleasing manners, and of much practical information respecting Cochin China, in which he had now resided thirty-three years. He was an officer in the King's marine ; -served in the whole of his wars, and now held a high rank and title. In his youth, he served in the French navy, and was present with the combined French and American army, to which Lord Cornwallis surrendered at Little York, as well as in the action of the Comte de Grasse and Lord Rodney. » (Crawford, 1828, p. 255). Il rentre en France avec Chaigneau et sa famille en 1825 et s'installe comme lui à Lorient où il décède en 1842, à 80 ans (« Documents d'A. Salles », *Bulletin des Amis du Vieux Hué*, n°2, avril-juin 1935, p. 121-190).

<sup>77</sup> En 1920, le père Cadière présente une de ses sources pour étudier la titulature des Français au service de Gia Long. Il s'agit des mémoires d'un ancien officier de Gia Long, Nguyễn Đức Xuyên. « En 1821, il était chargé des régiments des éléphants et, en même temps, du contrôle des bateaux. À ce titre, il s'occupait des relations entre la cour d'Annam et les nations occidentales » (Léopold Cadière, « Les Français au service de Gia Long, leurs noms, titres et appellations annamites », *Bulletin des Amis du Vieux Hué*, n°1, janvier-mars 1920, p. 144). Ce mémoire reprend les états de service de Nguyễn Đức Xuyên. Celui-ci a été nommé en 1803 à la tête de l'organisme chargé des relations avec les embarcations étrangères et notamment du prélèvement des taxes sur les navires. John Crawford qui le rencontre en 1822 écrit de lui : « The Minister, a little, lively old man, dressed in a rich habit of orange-coloured silk, covered with flowers and devices, received us with great politeness. (...) With the present King, although permitted to retain office, he is not a favourite » (Crawford, 1828, p. 247, 276).

<sup>78</sup> Allusion à l'alliance scellée par le traité de Versailles entre la cour de France et le prince Nguyễn Ánh en lutte contre les Tày Son en 1787. La France avait alors promis de mettre à disposition de Nguyễn Ánh une escadre, des régiments, et de fournir du matériel militaire et des subsides. En échange, Nguyễn Ánh cédait à la France l'archipel de Poulo Condor et l'ilot de Cham en baie de Tourane. La victoire de Nguyễn Ánh devait déboucher sur une véritable alliance militaire entre les deux puissances. Le gouverneur de Pondichéry Conway, soutenu par le ministre des Affaires étrangères Montmorin, ayant refusé de mettre à disposition l'aide promise dont ils ne voyaient pas l'utilité, seule une centaine de mercenaires français menés par Pigneaux de Béhaine étaient venus en soutien à Nguyễn Ánh à partir de 1789 (Mantienne, 2003, p. 101-198).

enfin elle complimentait notre bien aimé Souverain<sup>79</sup>, sur ce que l'amour seul de ses sujets avait terminé une révolution dont il n'ignorait pas les faits<sup>80</sup>. Je sollicitai une audience du Roi et le Ministre me promit qu'elle me serait accordée. Trois jours après, je reçus une invitation de Son Excellence pour un Banquet, il m'annonça que le Roi étant indisposé l'avait chargé de nous donner au Capt de la Paix et à moi tous les divertissements qui étaient réservés pour le jour de notre présentation mais que l'état de la Santé du Monarque ne lui permettait pas d'y assister ; Sa Majesté donnait également ordre pour que cinq de ses galères se rendissent par mer à Bord de nos bâtiments pour y chercher quelques échantillons des Marchandises que nous portions & les présents que j'avais annoncé Lui être destinés. Le 3 octobre, les cinq galères furent de retour, le Roi choisit ce qui lui convenait de nos cargaisons & accepta les présents. Je ne dois pas omettre dans cette circonstance que le portrait du Roi en faisait partie & qu'il flatta infiniment Le Souverain Cochinchinois qui ayant conservé un portrait en miniature de l'infortuné Louis Seize qui le donna lui même au fils du prince quand cet enfant vint en France avec l'évêque d'Adran<sup>81</sup> ; les compara tous les deux & fut charmé de la ressemblance des deux frères. Le Lendemain de la réception des présents le Roi tomba dangereusement malade & jusqu'à mon départ d'Hué, je ne pus traiter avec lui que par les communications ; je parvins cependant à lui faire adhérer à un contrat par lequel toute la récolte de l'année qui suit me sera réservée & après quatre mois de séjour à la cour, j'en repartis après avoir obtenu tout ce que je désirais pour le bien de l'opération que je dirigeai<sup>82</sup>. Sa Majesté me promit qu'à mon retour j'aurai les libres entrées du palais & si comme je l'espérait Sa Santé serait alors rétablie, il entrerait dans de plus amples renseignements. Sa Majesté me fit écrire au moment de mon départ la lettre suivante.

Par ordre de Sa Majesté L'Empereur

Permission de commerce dans l'Empire & les deux Royaumes

Le Mandarin des Etrangers Commandant Général des Eléphants Sixième Colonne de l'Empire<sup>83</sup> &&

---

<sup>79</sup> Louis XVIII, frère cadet de Louis XVI.

<sup>80</sup> C'est Pigneaux de Béhaine, évêque d'Adran qui renseignait le prince sur la Révolution française à partir des courriers que lui-même recevait des Missions étrangères de Paris. Celles-ci ayant eu à souffrir de la Révolution, notamment par la confiscation des bâtiments du séminaire rue du Bac, la teneur des courriers des missionnaires sur la Révolution était très acerbe.

<sup>81</sup> Pierre Pigneaux de Béhaine (1741-1799) : missionnaire des Missions étrangères de Paris envoyé en Cochinchine en 1766, qu'il fuit pour l'Inde en raison des persécutions. Il retourne en Cochinchine comme vicaire apostolique en 1775. Après sa rencontre avec Nguyễn Ánh en pleine révolte des Tây Sơn, il prend fait et cause pour le jeune prince et défend sa cause à Versailles et à Pondichéry. De retour au Vietnam en 1789, il conseilla Nguyễn Ánh dans ses campagnes contre les Tây Sơn tout en poursuivant sa mission apostolique. Il meurt en 1799 au lendemain du siège de Quinhon. Nguyễn Ánh lui donne alors des funérailles grandioses (Frédéric Mantiene, *Mgr Pierre Pigneaux, évêque d'Adran, dignitaire de Cochinchine*, Archives des Missions étrangères, études et documents, n°8, Eglises d'Asie, série Histoire, 1999, 256 p.).

<sup>82</sup> Allusion au contrat signé par Rey au nom de la maison Philippon et Cie avec l'empereur Gia Long pour la fourniture de 10 000 fusils et de modèles mécaniques, dont une machine à vapeur. Selon l'Américain John White qui arrive à Tourane en juin 1819, deux jours avant le *Henry*, le sucre et la soie grège disponibles sont entièrement réservés pour le Français (White, 1823, p. 80). Rey n'a en fait pas acheté toute la production, mais en prévision de son passage, les paysans ont été incités à produire davantage.

<sup>83</sup> En 1808, Nguyễn Đức Xuyên est nommé *Khâm sai chương tượng quân lãng Tượng chính*, mandarin chargé du régiment des éléphants (Emmanuel Poisson, comm. perso., mai 2010 à partir de *Đại Nam thực lục chính biên* [Chroniques véridiques du Đại Nam], 1<sup>ère</sup> chronique, livre XXI, trad. vn., 2<sup>e</sup> éd., Hà Nội, nhà xuất bản giáo dục, 2000, t.1, p.562, p. 735). L'expression « les six colonnes de l'Empire » renvoie en fait aux six ministères, *Lục bộ*, dont l'origine remonte à la dynastie Lý au XI<sup>e</sup> siècle. Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, sous les Lê et les Trịnh, organisation reprise par les Nguyễn en 1744, le sixième ministre est le mandarin civil de la 1<sup>ère</sup> classe du 2<sup>e</sup> degré en charge des travaux publics, *công bộ thượng thư* (Đặng Phương Nghi, *Les institutions publiques au Viêt-Nam au XVIII<sup>e</sup> siècle*, EFEO, Paris, 1991, p. 66-67, 73 ; Aubaret, 1863, p. 338-345). Si la traduction est correcte Nguyễn Đức Xuyên serait donc le *công bộ thượng thư* qui, parce qu'il a dans ses attributions l'entretien des ports, aurait été chargé des relations avec les étrangers. Cette interprétation est en partie confirmée par le

à Monsieur Ls Rey Cap<sup>e</sup> du N<sup>re</sup> Français Le Henry.

Le vaisseau Le *Henry* Cap<sup>e</sup> Ls Rey est venu dans ce pays avec une cargaison peu convenable pour le gouvernement & dans une saison où il était de toute impossibilité de lui procurer des retours. Sa Majesté par ces motifs a exempté le vaisseau le Henry de tous droits & n'a pas cru non plus devoir accepter les objets qui lui ont été présentés sans en ordonner le payement.

Sa Majesté autorise le capt Ls Rey de repartir pour France quand il le jugera convenable & désireux continuer des relations amicales entre les deux pays, elle fournit au Cap<sup>e</sup> l'occasion de revenir par un contrat qui désigne les Objets que le gouvernement désire & les prix aux quels ils seront payés.

Le Ministre est bien aise que l'occasion lui soit fournie de complimenter le Cap<sup>e</sup> Ls Rey sur son exactitude à se conformer aux lois & usages & sur les bonnes intentions de Sa Majesté pour lui. En continuant de même les Français pourront voir bien des années s'écouler en bonne intelligence entre les deux nations.

A la cour de Cochinchine, le 3<sup>ème</sup> jour de la 11<sup>ème</sup> lune de la 16<sup>ème</sup> année du règne de Gyalong. 10 Déc<sup>bre</sup> 1817. Signé La Chappe du Mandarin<sup>84</sup>.

Nous soussignés officiers Français, Mandarins, de la Seconde classe de l'intérieur du palais<sup>85</sup>, certifions la présente traduction conforme à l'original à la cour de Cochinchine le 10 déc<sup>bre</sup> 1817.

Signé P. Vannier J. B. Chaigneau.

Je dois actuellement vous instruire de l'Etat actuel dans lequel se trouve la Cochinchine.

Après une révolution d'environ 30 ans Gyalong Souverain actuel & véritable héritier du trône, prenant les titres d'Empereur & Roi, est le même qui à la révolte des Tayssons s'enfuit à Siam<sup>86</sup> et qui par ses conquêtes aidé de quelques officiers Français est redevenu paisible possesseur des Royaumes de Tuong-Quin, Tsiampa, Cochinchine & Cambodge réunis sous la dénomination Dan-nam<sup>87</sup>. Cette révolution s'est faite il y a environ quatorze ans. La dernière

---

commandant de Kergariou qui indique que le mandarin des étrangers est un mandarin de la 1<sup>ère</sup> classe (cité par Cordier, 1908, p. 201). Toutefois, le *Đại Nam thực lục chính biên* [Chroniques véridiques du Đại Nam] ne mentionne pas Nguyễn Đức Xuyên comme *công bộ thượng thư* (Emmanuel Poisson comm. perso. mai 2010).

<sup>84</sup> Le cachet.

<sup>85</sup> Vannier et Chaigneau ne pouvaient réussir aux concours de lettrés portant sur la connaissance de la doctrine de confucius, mais comme officiers, ils furent nommés mandarins militaires (*quan võ*). Les mandarins militaires sont hiérarchisés selon 9 degrés, chacun ayant 2 classes. Chaigneau et Vannier étaient tous deux généraux, *chưởng cơ*, donc de la 2<sup>nd</sup> classe du 2<sup>e</sup> degré, ce qui les place très haut dans la hiérarchie militaire, d'autant qu'ils étaient rattachés à l'armée du centre. Ils sont néanmoins situés après les grands mandarins civils et les maréchaux, dont le seul militaire de la 1<sup>ère</sup> classe 1<sup>er</sup> degré : le maréchal du centre, *trung quân*. L'expression « de l'intérieur du palais », signifie qu'ils sont officiers de la maison du roi et qu'ils ont accès au souverain. L'un et l'autre avait de plus obtenu de Gia Long le titre « nobiliaire » de *hầu*, souvent traduit par marquis, et le droit de porter comme nom vietnamien celui de l'empereur Nguyễn (Aubaret, 1863, p. 338-345 ; Poisson, 2004, p. 15-32, Cadière, 1920, p. 137-176).

<sup>86</sup> Voir introduction au texte, *supra*.

<sup>87</sup> Annam : Pays du Sud pacifié. Le Vietnam prend son nom actuel sous Gia Long. Il s'étend du Tonkin au nord, le coeur historique du pays viet, au delta du Mékong au sud, englobant l'ancien royaume des Chams, le Champa, et la Cochinchine, autrefois possession du roi du Cambodge. Le Champa et la Cochinchine ont été intégrés lors d'un processus multiséculaire de marche vers le sud des Vietnamiens, le *Nam tiến*. De fait, Gia Long est le premier souverain à réaliser ainsi l'unité du pays. Même l'empereur Tây Sơn Quang Trung n'y était pas parvenu, notamment en raison de la résistance de Nguyễn Ánh. Le Cambodge ne fait pas partie du Vietnam et n'est pas « possession » de l'empire. Il est alors dirigé par le roi Ang Chan qui règne depuis 1806 et qui verse tribut à la cour de Hué comme à celle de Bangkok. Toutefois, certaines provinces méridionales et orientales du Cambodge sont progressivement intégrées à l'empire par un front pionnier vietnamien où les soldats-agriculteurs précèdent les mandarins. (Khin Sok, *Le Cambodge entre le Siam et le Viêt Nam (de 1775 à 1860)*, EFEO, Paris, 1991, p. 69-85, 111-113).



bataille qui décida du sort de cet Empire eut lieu sous les murs de Hué résidence de la cour Yne-Yixe<sup>88</sup> l'un de ces usurpateurs était mort à Quin-hon, son fils fut décapité par les ordres du Roi à Quia trang. Quang tung autre usurpateur qui gouvernait les provinces du nord mourut à Hué & son fils il y a environ six ans fut pris dans le Tung-Quin & décapité à la cour<sup>89</sup>. Depuis cette époque tout a été très tranquille dans cette partie du monde<sup>90</sup>. Par diverses conventions entre cet empire & celui de Siam. Ce premier a presque en possession le Cambodge, pays encore très fertile & très riche<sup>91</sup>.

Durant mon séjour à hué on y reçut plusieurs ambassades siamoises & l'on parlait de guerre entre les deux puissances<sup>92</sup>. Le prince qui en quatrevingt huit, vint en France avec l'évêque d'Adran est mort ainsi que son précepteur<sup>93</sup>. J'ai vu à Hué deux enfants de ce prince. Celui qui doit hériter du trône et qui partage déjà les travaux de son père, est le frère de celui qui vint en France ; Il est âgé d'environ 30 ans, a une physionomie agréable & doué de beaucoup de talents & aime beaucoup les Français<sup>94</sup>.

Voilà, Messieurs, un abrégé succinct de toutes les notes que j'ai pu recueillir. Ce pays se ressent encore de ses guerres civiles & comme tous ceux agités par de grandes révolutions, a besoin de temps pour reprendre vigueur & prospérité. Ses productions sont presque encore nulles & je suis fâché de dire que le commerce ne pourra pas y trouver des espérances

---

<sup>88</sup> Cour de l'empereur Tây Son Quang Toan.

<sup>89</sup> Cette présentation de la fin de la révolte des Tây Son est quelque peu confuse. Le capitaine Rey restitue ce qu'il a retenu de ses conversations avec Vannier et Chaigneau. Aucun des trois frères Tây Son à l'origine de la révolte n'a été exécuté. Rey fait clairement allusion à la mort de l'empereur Tây Son Quang Trung en 1792. Le fils de Quang Trung, Quang Toan, en fuite vers le nord en 1802, fut livré avec ceux qui l'accompagnaient par des paysans à Gia Long et tous ont été exécutés (Durand, 2006, p. 149-173).

<sup>90</sup> Sur le même mode, dans une lettre datée du 21 août 1805, Philippe Vannier écrit « Aujourd'hui il [Gia Long] se trouve Roy du Tonquin et de la Cochinchine. Nous avons pris le premier rebelle ainsi que tous ceux de son parti, qui ont été mis à mort avec leurs familles, de sorte que tout est tranquille. » (cité par Cordier, 1903(a), p. 212).

<sup>91</sup> Pour les chroniques cambodgiennes, l'année 1817 est catastrophique : inondations, sécheresse, levée de populations pour les canaux de Vĩnh Tế et Vĩnh Anh entre Moat Chrouk/ Châu Đốc, Hà Tiên et la mer, sur un territoire qui appartenait au Cambodge, peuplés de populations khmères et vietnamiennes, sous la direction de mandarins vietnamiens. Pour Khin Sok, c'est là que se trouvent les racines de la révolte anti-vietnamienne de 1820 menée par le bonze Kê (Kinh Sok, 1991, p. 77).

<sup>92</sup> Sous le règne de Rama I (1782-1809), le fondateur de la dynastie Chakri au Siam, les relations entre le Siam et les Nguyễn sont bonnes. Nguyễn Ánh se réfugie à Bangkok après sa fuite devant les Tây Son. Par la suite, il apporte, à plusieurs reprises, son soutien dans les combats des Siamois contre les Birmans, notamment en 1787 et en 1798. Les tensions apparaissent pendant le règne de Rama II (1809-1824) à propos du Cambodge. Le Cambodge était sous une forte influence siamoise. Le Siam considérait le Cambodge comme un Etat vassal protégeant son orient, selon la conception des royaumes mandalaïques d'Asie du Sud-Est dans laquelle le royaume est pensé en cercles organisés autour d'un axe central, le mont Méru où siège le roi, maître des existences. Le roi Ang Chan tente à partir de 1809 de prendre ses distances avec le Siam. Le pays est alors envahi par une armée siamoise en 1813. Ang Chan trouve refuge au Vietnam et revient avec le soutien d'une armée vietnamienne. À partir de ce moment, le Cambodge, jusqu'alors simple zone tampon, devient un enjeu entre les deux puissances émergentes que sont le Siam des Chakri et le Vietnam des Nguyễn, sans qu'une confrontation militaire directe n'ait lieu pendant le règne de Gia Long.

<sup>93</sup> Le prince Nguyễn Phúc Cảnh (1779-1801) a accompagné Pigneaux de Béhaine dans son périple vers la France en 1785-1789 alors qu'il était enfant. Le prélat s'est chargé d'une partie de son éducation, y compris après son retour au Vietnam. Adolescent, son père lui confie l'administration et la défense de Gia Định lorsqu'il part guerroyer au nord contre les Tây Son. Cảnh meurt de la variole en 1801 à l'âge de 22 ans.

<sup>94</sup> Il s'agit du prince Nguyễn Phúc Đảm né en 1791 et futur empereur Minh Mạng. C'est le 4<sup>e</sup> fils de Gia Long. Il est désigné héritier présomptif en juillet 1816 (Cadière, 1905, p. 142-143). Sa défiance vis-à-vis des Européens en général, et des missionnaires en particulier, est déjà bien établie et connue en 1817. Dès sa désignation comme héritier, les missionnaires font part de leurs craintes pour l'avenir du catholicisme au Vietnam en raison de son hostilité proclamée à la religion chrétienne et aux Occidentaux (Lettres de Cochinchine, vol. 747, p. 688, 705-708, 712, 735-737, 1816-1818, Arch. des Missions étrangères de Paris).

flatteuses que donne M. Blancard<sup>95</sup>. Les Portugais autrefois y trouvaient quelques produits d'exportation, ils n'y vont plus. Les Chinois y sont mal traités & si les opérations Françaises y sont nombreuses elles s'y perdront également. Le Roi me fit dire lui-même qu'il ne voulait pas recevoir plus de quatre à cinq Bâtimens d'Europe<sup>96</sup>, tous les ans & Mr Chaigneau, m'intima que si deux propositions différentes se faisaient au gouvernement, c'est-à-dire de la différence de prix dans les marchés à contracter avec le Roi c'étaient des motifs suffisans pour nous exclure aussi de ses états, c'est ce qui perdit les Portugais. Un Commerce Exclusif<sup>97</sup>, serait donc le seul qui pourrait s'y maintenir & je pense que par la suite il pourrait devenir très considérable par la facilité qu'on aurait de créer des besoins à ces peuples qui aiment le luxe, & qui possèdent le plus beau pays du Monde. La religion chrétienne y est tolérée, & j'ai assisté moi-même au Service Divin, célébré par un prêtre Cochinchinois au milieu de la capitale<sup>98</sup>.

A bord du Henry, en rade de l'Isle Maurice

Le 15 mars 1818

signé Louis Rey

Pour copie conforme

Les armateurs du *Henry*

Philippon

---

<sup>95</sup> Pierre Blancard : Navigateur français né à Marseille en 1741 et mort en 1826. Il a publié *un Manuel du commerce des Indes orientales et de la Chine*, Paris, Bernard, 1806, 72 p.

<sup>96</sup> La limitation du nombre de bâtimens occidentaux autorisés à commercer avec le Vietnam est certainement à mettre en relation avec la volonté de Gia Long de limiter l'influence des Européens dans son pays. Par les codes de loi, le choix du prince Nguyễn Phúc Đảm comme héritier en 1816, sa pratique de l'administration du pays, Gia Long marque un attachement clair au modèle confucéen d'organisation du monde.

<sup>97</sup> Pour Gia Long, le commerce extérieur relève d'un monopole de la puissance impériale.

<sup>98</sup> Gia Long, ami proche de l'évêque d'Adran, tolérait le christianisme, alors même que pour beaucoup de mandarins et de lettrés, la religion chrétienne était de nature à saper les fondemens même de l'ordre confucéen du monde en s'attaquant à la divinité de l'empereur.